

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME SIXIÈME

1887

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Un dernier point sur lequel je voudrais appeler votre attention, c'est celui de nos devoirs comme Société locale, vis-à-vis de l'anthropologie locale. N'est-ce pas pour nous une obligation filiale de recueillir tous les faits qui se rattachent à nos ancêtres immédiats, de savoir leur origine, leurs aventures, leurs travaux, leurs mœurs, leurs croisements; d'étudier le terrain sur lequel ils ont vécu. C'est ce qu'avait compris le collègue éminent dont nous déplorons la perte récente et douloureuse; la mort, en nous l'enlevant, a marqué de son sceau ses remarquables travaux, et nous fait un devoir d'en suivre l'esprit et les tendances.

Et maintenant, Messieurs, que dirai-je de nos discussions, qui puisse leur donner un attrait qu'elles n'aient pas? Est-il possible de les demander plus sérieuses et plus courtoises, de leur ajouter quoi que ce soit en fait de conviction et de libéralisme. Pénétrés de la grandeur de notre sujet d'étude, de l'imprescriptible droit de toutes les croyances, nous ne cherchons tous que la vérité, et nous la cherchons avec calme, dans la rencontre pacifique des opinions et le respect des personnes.

Je vous demanderai cependant une chose de plus, dont vous n'avez pas eu besoin jusqu'ici: c'est beaucoup d'indulgence pour votre président.

ÉLECTION

M. Cartailhac, membre correspondant, est nommé à l'unanimité membre honoraire de la Société.

CANDIDATURE

M. Houssay, maître de conférences à la Faculté des sciences, est présenté pour faire partie de la Société. Sa candidature sera mise aux voix dans la prochaine séance.

RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Recettes.

En caisse au 1 ^{er} janvier 1886.	1929,40
Cotisations et diplômes.	1520
Subvention du Conseil général.	300
Intérêts de l'encaisse.	69,93
TOTAL.	<u>3819,33</u>

Dépenses.

Aux imprimeurs, notes payées.	2218,55
— notes à payer.	1350
Conférence de M. Cartailhac.	20
Gaz.	20
A l'appariteur.	50
Recouvrements et affranchissements.	82,60
En caisse au 31 décembre 1886.	88,18
TOTAL égal aux recettes.	<u>3819 33</u>

PRÉSENTATION

M. le D^r Charvet présente un étrier apporté de l'Annam, où il fut trouvé dans une pagode.

DISCUSSION

M. Cornevin insiste sur la petitesse de cet étrier et le peu d'espace réservé au pied du cavalier. Ces dimensions restreintes

ne doivent pas surprendre, quand on songe à la très petite taille des chevaux de l'Annam. D'ailleurs, l'extrémité seule du pied porte sur l'étrier.

Cet étrier, rapporté de l'Annam par un compatriote, ajoute M. Charvet, a été pris dans une petite pagode du village de Xua-Dam, sur la route mandarine d'Hanoï à Phu-long-Thuong, en juillet 1885.

Cet objet ne ressemble pas précisément à ceux que nous connaissons en Europe; il est très ancien, en bronze recouvert de laque dorée qui se délite par suite de l'ancienneté de son vernis. Il a un œil d'étrivière relativement très petit, des branches représentant des tiges noueuses de bambou, et l'espace compris entre ces branches et le plateau est de moitié rétréci par la présence d'un croissant dont les deux cornes, dirigées en bas, empêchent le pied de pénétrer assez avant pour que la plante du pied puisse poser sur ledit plateau.

Après bien des renseignements inutiles, ainsi que des recherches dans des ouvrages de voyages, et sur des dessins de costumes de ces pays, et tenant surtout compte du lieu où il avait été trouvé, le D^r Charvet s'était un instant arrêté à l'idée que cet objet aurait pu être un ex-voto d'un cavalier.

Mais il a fini par savoir de militaires compatriotes qui ont fait la campagne que, dans ces pays, les cavaliers ne chaussaient point l'étrier comme nous, qu'ayant le pouce du pied et le premier orteil libres, ils tenaient la base de la branche de l'étrier serrée contre eux, que le pied était ainsi complètement en dehors du plateau, et que l'étréitesse de l'étrivière était due à ce qu'ils se servaient pour cet usage de fils de soie excessivement solides.

L'idée d'un ex-voto doit donc être complètement rejetée.

Au dire de plusieurs de ces témoins oculaires, cet objet serait un des étriers d'une selle du pays, ayant appartenu, sans aucun doute, à un des personnages riches, propriétaires et agriculteurs, qui ont l'habitude de parcourir chaque jour à cheval une certaine étendue de leur domaine, et possèdent un harna-

chement plus riche que ceux que l'on rencontre ordinairement.

Cette communication, sans avoir de l'importance, prouve qu'il ne faut pas persister dans une idée au premier moment vraisemblable, et que souvent ce que l'on ne peut trouver dans une bibliothèque, même très considérable, vous est raconté tout simplement par des personnes qui ont parcouru une région où sont en usage journalier les objets pour lesquels vous avez fait en vain des recherches considérables.

COMMUNICATION

SUR LA PRÉSENCE D'UN MACAQUE FOSSILE DANS LE TERRAIN PLIOCÈNE MOYEN DE PERPIGNAN

PAR M. CH. DEPÉRET

Les grands travaux de déblaiement entrepris par le Génie pour la construction de forts détachés autour de la ville de Perpignan ont entamé sur une grande épaisseur, au sommet de la colline du Serrat-d'en Vaquer, les limons sableux fluvio-continentaux qui forment en Roussillon le terme le plus élevé de l'étage *astien*. Grâce aux infatigables recherches et au zèle constant du docteur Albert Domezan, membre correspondant de la Société d'anthropologie de Lyon, une grande quantité de précieux matériaux fossiles ont été réunis et ont contribué à augmenter beaucoup nos connaissances sur la faune d'animaux terrestres du pliocène français.

Parmi ces débris, qui se trouvent aujourd'hui pour la plus grande part dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Perpignan, je signalerai un fragment de mandibule de Singe d'assez forte taille, qui annonce l'existence en France, vers la moitié des temps pliocènes, d'un Macaque voisin des Macaques actuels de l'Inde, de l'Indo-Chine et de l'Archipel malais.

Ce fragment consiste dans la moitié postérieure d'une demi-